



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

## Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Tryptose Phosphate Broth
Code produit	NCM0148, 7278, LAB062

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.;
-------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshar Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	regulatorysupport@neogen.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

#### Informations supplémentaires

Fabriqué par:	Neogen Corporation 740 East Shiawassee Lansing, MI 48912 U.S.A.  Neogen Corporation 1 Quest Park-Moss Hall Road Heywood Lancashire BL97JJ UK.
Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Le produit est classé comme produit non dangereux.
--------------------------------------	--

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination (conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/
--	--

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	internationale).
	Aucun danger important

## 2.3. Autres dangers

Autres risques	This product is not identified as a PBT substance.
----------------	--

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

	Sans objet.
--	-------------

### 3.2. Mélanges

	Aucun danger important.
--	-------------------------

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
Contact avec les yeux	En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau.
Ingestion	Maintenir la personne atteinte au chaud et au repos. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Mousse résistante à l'alcool, (En) poudre.
--	--

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
--	---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Aucune précaution nécessaire à mentionner.
--	--

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
--	---

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Éviter de soulever de la poussière. Balayer. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

## 6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.
--	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 30 °C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité.
--	--

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


	Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.
--	--

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.
--	---

### 8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Pas nécessaire normalement. Utiliser en fonction des besoins :
Protection des yeux / du visage	lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau - Divers	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Risques thermiques	Aucune donnée disponible sur ce produit.

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.
--	--

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État</b>	(En) poudre
<b>Couleur</b>	beige
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet.
<b>pH</b>	7.1 - 7.5
<b>Point de fusion</b>	donnée non disponible
<b>Point de congélation</b>	donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité relative</b>	donnée non disponible
<b>Liposolubilité</b>	donnée non disponible
<b>Coefficient de partage</b>	donnée non disponible
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Viscosité</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet.
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet.
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

### 9.2. Autres informations

<b>Groupe de gaz</b>	Sans objet.
<b>Benzene Content</b>	donnée non disponible
<b>Teneur en plomb</b>	donnée non disponible
<b>COV (composants organiques volatiles)</b>	donnée non disponible
<b>Conductivité</b>	donnée non disponible
<b>Tension de surface</b>	donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.
--	---

### 10.2. Stabilité chimique

	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucune précaution nécessaire à mentionner. Stable dans des conditions normales.
--	---

### 10.4. Conditions à éviter

	Aucune précaution nécessaire à mentionner.
--	--

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune précaution nécessaire à mentionner.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, Matières organiques peuvent se former en cas d'incendie. L'incendie déclenche une fumée dense et noire.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
<b>lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut provoquer une irritation des yeux. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
<b>sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
<b>mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>cancérogénicité</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>Toxicité reproductive</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>danger par aspiration</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
<b>Exposition répétée ou prolongée</b>	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

#### 11.1.2. Mélanges

Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

#### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

#### 11.1.4. Informations toxicologiques

donnée non disponible  
Aucune donnée disponible sur ce produit.

#### 11.1.5. Classe de danger

Aucun danger important.

#### 11.1.6. Critères de classification

Sans objet.

#### 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau. Inhalation.

#### 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 11.1.10. Effets interactifs

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

donnée non disponible.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Sans objet.

## 11.1.13. Autres informations

Sans objet.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Méthodes d'élimination

Contacter une société agréée pour l'élimination des déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

#### Élimination du conditionnement

Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés. Les récipients peuvent être recyclés s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne PAS réutiliser les récipients vides.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

# Tryptose Phosphate Broth

Révision 1  
Date de révision 2018-09-05

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
------------	---

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.